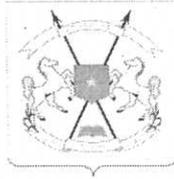


72

BURKINA FASO

*Ambassade, Mission
Permanente du Burkina Faso
auprès de l'Office des Nations
Unies à Genève*



Unité-Progrès-Justice

DECLARATION DU BURKINA FASO A L'EXAMEN DU RAPPORT DU NIGER POUR LE SECOND CYCLE DE L'EPU

18 janvier 2016

Monsieur le Président,

La délégation du Burkina Faso souhaite la bienvenue à celle de la République du Niger qu'elle félicite pour la présentation de son second rapport à l'EPU.

Elle se satisfait du niveau de mise en œuvre des recommandations acceptées par le Niger à l'issue de son 1^{er} examen, dans un contexte où il est durement éprouvé, à l'instar d'autres pays de la sous-région ouest africaine, par des défis au plan sécuritaire et environnemental.

Aussi, nous saluons les nombreux progrès accomplis, en particulier l'adhésion du pays à plusieurs instruments internationaux, le renforcement de sa coopération avec les mécanismes de droits de l'homme, l'adoption d'une abondante législation couvrant divers domaines, ainsi que les actions visant à lutter contre la pauvreté. En matière de sécurité alimentaire, l'initiative « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » communément appelée les 3 N qui a permis d'élargir l'effectivité du droit à l'alimentation est très louable.

Par ailleurs, ma délégation constate à travers le rapport que plusieurs institutions nationales de promotion et de protection des droits humains ont été créés depuis 2011, l'accès des populations à la justice connaît des améliorations, la protection de la liberté de presse se renforce, de même que des avancées sont constatées au niveau législatif et institutionnel en matière de lutte contre l'esclavage et la traite des personnes, de promotion et de protection des droits de la femme, en particulier leur participation aux affaires publiques et la lutte contre les MGF.

la délégation du BF

En vue de permettre au Niger d'intensifier ses efforts en faveur des droits humains, nous appelons la communauté internationale à lui assurer un soutien sans réserve dans la lutte contre le terrorisme.

Ma délégation recommande au Niger de veiller à une application rigoureuse de sa législation dans les principaux domaines ayant un impact sur la réalisation des droits humains, tels que l'éducation, la santé, les droits de la femme, ceux de l'enfant, l'environnement et l'accès à la justice.

Pour terminer, nous adressons nos meilleurs vœux de ^{pleins} succès au Niger pour son présent EPU.

Je vous remercie.